



# AVIS PUBLIC

---

## HUIS CLOS POUR LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DEVANT SE TENIR LE 19 AVRIL 2021 À 20 H

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale adjointe;

QU'une séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le 19 avril 2021, à 20 h.

QUE ladite séance sera tenue à huis clos.

L'ordre du jour se lit ainsi :

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Présences et quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Période de questions de l'auditoire
5. Approbation des procès-verbaux :
  - 5.1 Procès-verbal du 6 avril 2021.
6. Administration :
  - 6.1 Approbation des comptes du mois de mars 2021;
  - 6.2 Nomination d'une personne responsable – Règlement 570 sur les animaux à Ville-Marie.
7. Sécurité publique
8. Transport
9. Hygiène du milieu
10. Santé et bien-être
11. Urbanisme et développement du territoire :
  - 11.1 Demande de dérogation mineure 2021-02 – 29, rue des Oblats Nord (lot 3 100 035);
  - 11.2 Demande de dérogation mineure 2021-03 – 10, rue Bruyère (lots 6 028 002 et 6 028 003).
12. Loisirs et culture :
  - 12.1 Demande d'aide financière – Réaménagement du Parcs des Clubs – Fonds des régions et ruralité ( FRR) volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale – Projets locaux de vitalisation.
13. Divers
14. Levée de la séance

Concernant l'ordonnance de mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19 :

Si une réunion, une séance ou une assemblée doit, selon la loi, comprendre une période de questions par le public, il doit être possible pour celui-ci de transmettre par écrit des questions à tout moment avant la tenue de la réunion, la séance ou l'assemblée.

Ainsi, toute personne ayant des questions en lien avec la séance ordinaire du conseil devant être tenue le 19 avril 2021 à 20 h peut communiquer avec le secrétaire-trésorier, M. Martin Lecompte, [au plus tard le 19 avril 2021 à 15 h.](#)

Par écrit : Boîte de dépôt installée à l'avant de l'hôtel de ville au 21, rue Saint-Gabriel Sud

Par courriel : [Martin.Lecompte@villevillemarie.org](mailto:Martin.Lecompte@villevillemarie.org)

DONNÉ à Ville-Marie, ce 15 avril 2021.

ORIGINAL SIGNÉ \_\_\_\_\_

Karine Demers

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

---

### Certificat de publication

Je soussigné, Karine Demers, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Ville-Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 15 avril 2021.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 avril 2021.

ORIGINAL SIGNÉ \_\_\_\_\_

Karine Demers

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe